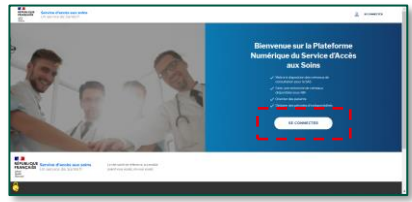


La plateforme numérique SAS Par où commencer ? (2/2)

COMMENT SE CONNECTER À LA PLATEFORME NUMÉRIQUE PAR PRO SANTE CONNECT ? PAS À PAS

Etape n°1 :

- Sur la page d'accueil sas.sante.fr » cliquez sur « me connecter ». Sur le bandeau qui apparaît à droite de l'écran, cliquer sur « se connecter par Pro Sante Connect »

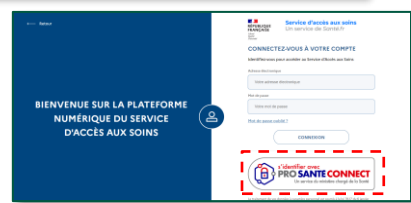


Etape n°2 – Première Connexion, et double authentification

- Sur la page d'accueil sas.sante.fr » cliquez sur « me connecter ». Sur le bandeau qui apparaît à droite de l'écran, cliquer sur « se connecter par Pro Sante Connect »



2a Vous n'avez pas de compte plateforme. Vous devez renseigner votre adresse professionnelle. A la soumission du formulaire, un mail vous est envoyé pour confirmer votre adresse



2b



Vous disposez d'un compte et renseignez l'adresse de celui-ci. Après avoir indiqué vouloir lier votre compte, un mail vous est envoyé pour confirmer votre adresse. Il vous suffit pour cela de cliquer sur le lien reçu.

Etape n°3 – Connexions suivantes :

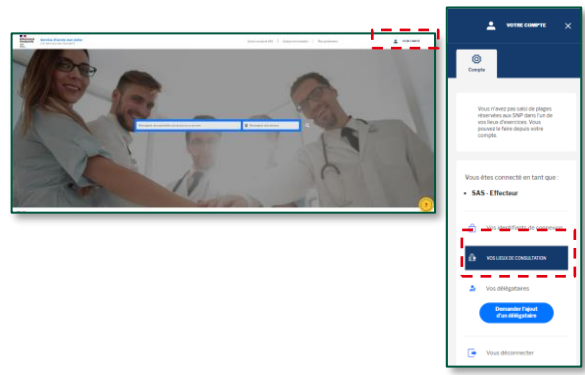
- Lorsque vous cliquez sur le bouton CPx, vous avez la possibilité de vous connecter avec votre compte e-CPS en indiquant votre identifiant national et en cliquant sur le bouton « Se connecter avec E-CPS ».
- Vous pouvez également vous connecter avec votre carte CPS. Si votre carte est bien connectée, vous êtes connecté au SAS et arrivez votre tableau de bord utilisateur.



ACCÉDER À MON ESPACE POUR LA DÉCLARATION DES MODALITÉS DE PARTICIPATION AU SAS EN TANT QU'EFFECTEUR

Etape n°4 :

- Lorsque vous êtes connecté, veuillez accéder à votre espace personnel.
- Cliquer sur « Votre compte » puis sur « Mon espace personnel ».



Etape n°5 :

- Lorsque vous êtes connecté, vous accédez à votre espace personnel.
- Dans l'encart « Paramètres de participation au SAS & affichage des créneaux », cliquez sur « éditer »

